

Règlement concours de dessin

Décore ton carnet !

Objectif :

Réaliser un dessin sur le thème : égalité filles / garçons.

Le dessin lauréat du concours servira d'illustration au carnet de correspondance de l'année 2026-2027.

Conditions de participation :

Ce concours est ouvert à tous les élèves du collège de la 6^e à la 3^e.

Règlement :

Les élèves doivent réaliser un **dessin en couleur** sur **format A4 en portait (vertical)**.

Le travail proposé doit être **personnel** et une **œuvre de création originale** : pas d'image copiée/ collée, scannée ou photocopiée. Toute copie/plagiat d'une œuvre existante sera écartée sans information préalable ni justification.

Plusieurs méthodes peuvent être utilisées : dessin, peinture, collages, etc.

PAS DE DESSIN NUMÉRIQUE.

Le travail doit être propre, lisible et terminé. Privilégier des couleurs vives. Éviter les couleurs trop claires, pastelles, le noir et blanc.

Une première sélection écartera tous les dessins qui ne répondent pas au règlement ainsi que ceux dont la qualité graphique sera jugée insuffisante.

Puis les dessins retenus seront soumis au vote de la communauté éducative via PRONOTE pour élire le gagnant.

**Les dessins sont à remettre soit
à Mme NOUBEL (CDI)
soit à Mme BAROUX (CPE)
au plus tard le vendredi 6 mars 2026.**